

# CONGRÈS

## COMPTE RENDU

### XVII<sup>ÈME</sup>

## CONGRÈS MONDIAL SUR LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ AU TRAVAIL

18 - 22 septembre 2005  
Orlando (Etats-Unis)

► *Marylène Mongalvy,*  
INRS, Direction générale

► *Eric Drais,*  
INRS, Département Homme au travail

Le XVII<sup>ème</sup> congrès mondial de prévention des risques professionnels s'est tenu du 18 au 22 septembre 2005 à Orlando (Floride). Organisé conjointement par l'Association Internationale de Sécurité Sociale (AISS), le Bureau International du Travail (BIT) et le National Safety Council (NSC) américain, le congrès mondial a rassemblé près de 3 000 participants venus de 110 pays. Ce congrès est une occasion unique pour les gouvernements, les institutions de prévention, les représentants des différents systèmes de protection sociale et les entreprises, d'échanger autour des pratiques de prévention, des questions de santé et de sécurité au travail, en même temps que de s'informer sur les évolutions en cours.

Ouvert par Alan McMillan, Président du NSC, le congrès mondial « *est un baromètre permettant aux risques professionnels d'être pris en compte au même rythme que les progrès économiques, industriels et sociaux dans les différentes régions du monde. Les défis auxquels les experts en santé et sécurité doivent faire face sont de faire du monde un endroit plus sûr pour les travailleurs et leurs familles dans chaque pays et pour chaque métier.* »

### LA PRÉVENTION DANS UN MONDE GLOBAL : RÉUSSIR ENSEMBLE

Le thème central de ce congrès, « fil rouge » de l'ensemble des interventions, était « La prévention dans un monde global : réussir ensemble ». Le directeur du programme Safe Work au BIT, Jukka Takala, a posé d'emblée l'étendue du problème. 2,2 millions de salariés meurent chaque année dans des accidents liés au travail, chiffre en hausse constante. Il n'y a pas d'évolution notable dans les statistiques des trois précédentes années. Mais, plus grave encore, les systèmes de recensement des accidents du travail et maladies professionnelles ne sont pas toujours fiables : dans les pays en développement, les taux d'accidents mortels sont vraisemblablement 5 à 100 fois plus élevés que les chiffres disponibles. Cette sous-évaluation conduit par exemple l'Inde à déclarer 222 accidents mortels quand les experts les estiment à plus de 40 000.

Dans les pays développés, où des décennies d'actions axées sur la prévention ont réduit de façon spectaculaire les accidents du travail, les avancées technologiques, les mutations démographiques et l'augmentation de la main d'œuvre

immigrée posent de nouveaux défis pour la sécurité et la santé au travail.

Alors que les entreprises, les gouvernements et les travailleurs prennent conscience des conséquences économiques et humanitaires mondiales des préjudices professionnels, les experts ont appelé à une reconnaissance accrue du rôle que la sécurité et de la santé au travail ont à jouer pour assurer la pérennité du développement économique et social international au 21<sup>ème</sup> siècle.

Une grande partie des débats lors de ce congrès a été consacrée aux réponses à proposer aux représentants des pays en développement ainsi qu'aux problèmes émergents auxquels sont confrontés les pays industrialisés. « La prévention ne constitue pas un luxe pour le monde développé » a rappelé Alan McMillan.

Plus de 600 projets de recherche ont été présentés lors de ce congrès. Le transfert de méthodes de travail et de technologies modernes doit aller de pair avec le transfert de règles et de stratégies de protection des salariés contre les risques.

### **FOCUS : RENOUVELLEMENT DE L'APPEL À L'INTERDICTION MONDIALE DE L'AMIANTE**

Lors d'une conférence de presse organisée en marge du congrès, l'AISS a renouvelé l'appel qu'elle avait lancé à Pékin en septembre 2004 demandant l'interdiction de l'amiante dans le monde. « Une course contre la montre est lancée. Nous devons soit agir maintenant, soit faire face au désastre » a dit Mme Corazon de La Paz, Présidente de l'AISS. L'utilisation, la production et la commercialisation de l'amiante sont ainsi de nouveau en hausse depuis quelques années, des pays importants continuant d'exporter ce matériau à destination des pays en développement. La cancérogénicité de l'amiante ne peut plus être contestée, en dépit des actions répétées de lobbying de certains pays producteurs.

Outre la responsabilité éthique de ne pas exposer les personnes à un risque avéré, les questions économiques sont également à prendre en considération. Le coût de la réparation des maladies liées à l'amiante, y compris les dommages et intérêts obtenus par les victimes, augmente, jusqu'à atteindre aux USA entre 200 et 265 milliards de dollars. En

France, 600 millions d'euros sont destinés au fonds de compensation pour les victimes, et 515 millions pour financer les retraites anticipées.

### **FOCUS : LA DÉCLARATION DES ORGANISATEURS DU CONGRÈS**

« La prévention, une valeur d'actualité pour un monde de demain ». Autour de cette déclaration, les organisateurs du congrès ont émis une série de vœux, représentant leurs engagements pour l'amélioration des conditions de travail et de la prévention des risques professionnels.

1) La mondialisation doit s'accompagner de mesures préventives destinées à assurer la santé et le bien-être permanent des travailleurs ;

2) le droit aux normes de sécurité et de santé au travail les plus élevées possible est fondamental. Le travail ne peut être qualifié de décent que s'il n'entraîne pas de risque pour la sécurité et la santé ;

3) la sécurité et la santé au travail devraient être considérées comme une partie intégrante de l'activité commerciale, tant dans les grandes que dans les petites entreprises, ainsi que dans le secteur de l'économie informelle. Elles devraient s'inscrire parmi les autres objectifs organisationnels car elles apportent des avantages considérables sur le plan social comme sur le plan économique ;

4) la sécurité et la santé au travail doivent en outre recevoir un rang de priorité élevé dans les agendas nationaux, lesquels doivent promouvoir les programmes nationaux de sécurité et de santé, et susciter une culture préventive dans les secteurs publics et privés ;

5) des systèmes de prévention, des législations, des réglementations en matière de prévention et leurs moyens d'application devraient être mis en place à tous les niveaux, dans le cadre d'un cycle de gestion prévoyant suivi, analyse et amélioration ;

6) une fois les politiques de sécurité et de santé au travail élaborées, des stratégies doivent être mises en place pour les mener à bien. Une forte volonté est déterminante pour appliquer avec succès les stratégies de prévention. Ces politiques et stratégies doivent être étayées par des actions efficaces d'information, de formation et d'éducation ;

7) toutes les personnes impliquées et tous les responsables en matière de sécurité et de santé au travail doivent unir leurs efforts pour placer la prévention des accidents et des maladies professionnelles au premier plan de leurs préoccupations sociétales.

### **FOCUS : LE MANAGEMENT SST, UN DOMAINE ATTENDU DES PRATIQUES MONDIALES DE PRÉVENTION**

Sur les 48 sessions ou ateliers du congrès, trois sessions ont été consacrées directement et intégralement aux questions de management en santé-sécurité, en plus d'évocations ponctuelles du sujet dans le cadre de thématiques spécifiques (la construction, la chimie, les contrats internationaux, les PME, l'Amérique du sud, l'Asie...) :

- une animée par J.Takala (BIT-ILO) a insisté sur la nécessité des programmes de gestion au niveau national de chaque pays ;
- une autre s'intéressait à la question des indicateurs de gestion en santé-sécurité, animée par un américain (P.Furst) ;
- une enfin animée par E. Draï (INRS) confrontait les pratiques en matière de management de la santé-sécurité en entreprises.

### **Une convergence de retour d'expériences internationales en matière de management SST**

La première session a vu le BIT rappeler le développement de son programme SafeWork et l'intérêt d'appliquer ses « principes directeurs » au niveau de chaque état. Le cas de l'Australie a été donné en exemple de tels programmes, élaborés et efficaces. Le Japon a témoigné d'un plan d'action en matière de gestion SST vers les petites entreprises (<15 salariés) : le programme consiste en une mise en place de suivis d'entreprises avec une évaluation des pratiques de l'entreprise, à partir de questionnaires. Le Brésil a évoqué l'intérêt de tels programmes nationaux appliqués aux cas du bâtiment (gros chantiers). La problématique de programmes nationaux a été illustrée par une entreprise internationale confrontée à la gestion du risque chimique d'un produit diffusé dans divers pays.

La session sur la mesure et les indicateurs en SST a surtout abordé la nécessité de développer des indicateurs précoces ou « leading indicators » (fatigue, rangement, etc. chez DuPont) et donné des exemples de méthodes ; la Balance Score Card est ainsi utilisée en Allemagne pour asseoir les programmes d'action en prévention.

La session animée par E. Drais a réuni une série de témoignages et de points de vue sur la mise en oeuvre de systèmes de management de la santé-sécurité au sein des entreprises. Après une présentation du programme d'étude et de travail au niveau CNAM-CRAM-INRS en France, fournissant une sorte d'observatoire national des pratiques, cinq présentations se sont succédées sur les différentes exigences ou composantes du management en SST. Un ingénieur-consultant suisse a insisté sur la partie évaluation des risques et leur mise à jour en rappelant l'importance d'une méthode d'estimation (fréquence/gravité) pour hiérarchiser les risques. Un fonctionnel sécurité d'une entreprise internationale (Corning SA) a expliqué le bénéfice tiré des audits internes, favorisant une mise à niveau des pratiques. Un consultant turc a détaillé les conditions de réussite et les limites à la mise en place de l'OHSAS 18001. L'IAPA (Association canadienne de prévention réputée) a développé globalement les conditions d'introduction de tels dispositifs (valeurs, implication du management, etc.). Enfin, une représentante d'un syndicat danois a rappelé l'importance du dialogue social dans les programmes SST ; son syndicat considère officiellement que la certification en SST est un pas (step) de la part des entreprises sur la voie de l'amélioration des conditions de travail et de la santé.

### Des perspectives pratiques en matière de management de la santé-sécurité

Au-delà des approches techniques ou humaines classiques, l'approche gestionnaire de la santé-sécurité s'affiche comme un axe de développement important des institutions (entreprises, états, etc.) en matière de prévention. La diffusion des principes de l'ILO qui constituent une synthèse des diverses normes ou exigences en est l'expression. La NASA par exemple vient de s'engager dans la mise en oeuvre de l'ILO-OSH 2001... Plus généralement, les entreprises présentes ont plaidé en faveur d'une norme internationale en SST et de la certification en la matière. Nombreux sont ceux qui s'essaient à de tels programmes, avec des questions qui surviennent d'ordre organisationnel ou opératoire. La plupart des demandes des participants ou de l'auditoire dans les sessions concernait ainsi des exemples pratiques : comment faire, comment mettre en oeuvre, quoi, etc. Les débats ont tourné autour de questions récurrentes : quelles sont les conditions d'implantation des référentiels, comment se passent les audits conjoints QHSE dans les systèmes intégrés, peut-on utiliser les référentiels en TPE, la santé est-elle intégrée, quelle place nouvelle occupe la fonction sécurité...

Les communications et discussions valident nos observations qui montrent que derrière la question des normes ou référentiels, c'est la question de la démarche et de la transformation de l'organisation du travail qui est essentielle pour « gérer » la prévention. Notre « observatoire national » a reçu un bon écho particulièrement des pays européens présents (Suisse, Angleterre, etc.) qui souhaitent avoir des informations accessibles sur le sujet (Web INRS, etc.). De tels congrès sont l'occasion de constater qu'une véritable communauté de pratique s'est constituée à travers le monde sur le sujet, qui véhicule un langage, des outils, des savoirs, unifiés par l'expérience : elle réunit des personnes (experts, consultants, etc.) qui savent retenir des éléments clefs de la démarche et ajuster les dispositifs au besoin. Agir sur le management de la prévention suppose en effet de considérer largement l'organisation de l'entreprise. Cela relativise les propos des entreprises dont les témoignages peuvent paraître souvent réducteurs, portés sur les outils ou le caractère standard de leurs démarches (à partir de roue de Deming, P.D.C.A., etc.).

Au-delà des outils ou des normes, l'intégration de la prévention dans les programmes de gestion et les méthodes de cette intégration sont donc des axes d'étude à poursuivre.

Pour plus d'informations : [www.issa.int](http://www.issa.int)